

**DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 14 MAI 2008**

BEVINGTON CONTINUE DE LUTTER CONTRE LE PROJET DE LOI SUR LES BIOCARBURANTS DE HARPER

OTTAWA – Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, continue de jouer un rôle primordial dans le débat sur le projet de loi C-33 sur les biocarburants.

« J'ai présenté l'amendement qui a lancé le débat à savoir si le plan Harper pour les biocarburants est le bon plan, a expliqué M. Bevington. Il y a des moyens de produire des biocarburants correctement. Par exemple, dans le Nord, la combustion de pastilles de déchets ligneux pour le chauffage est un moyen économique de remplacer les traditionnelles fournaies au mazout. La combustion de ces pastilles pour chauffer des immeubles n'est qu'un exemple de bon biocarburant ou de bonne technologie bioénergie, mais il en existe plusieurs autres. »

Avant l'amendement, le projet de loi est passé par la deuxième lecture et le Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire. M. Bevington a présenté son amendement à l'étape du rapport, ce qui aurait accru la responsabilité du gouvernement sur le développement des biocarburants et a donné lieu une motion subséquente pour que le projet de loi soit renvoyé de nouveau au Comité pour étude.

Les libéraux se sont joints aux conservateurs pour défaire la première motion de M. Bevington; le débat se poursuit sur la seconde.

« Il est de plus en plus évident que, produits incorrectement, les biocarburants peuvent avoir des répercussions négatives majeures, a précisé M. Bevington. Il faut revoir notre approche et mettre des restrictions sur le développement des biocarburants afin d'éviter les problèmes que connaissent d'autres pays. Nous ne signerons pas un chèque en blanc à Stephen Harper pour les biocarburants. Il faut s'assurer que tout est fait correctement. »

Dans le projet de loi, il faut établir des conditions pour donner la priorité aux biocarburants ayant de bonnes émissions de CO₂ pendant le cycle de vie, protéger les terres cultivées pour l'alimentation, réduire l'utilisation des pesticides et des engrais et appliquer la parité dans les mesures incitatives au vaste éventail de possibilités de bioénergie au Canada.

M. Bevington espère que les autres partis voteront en faveur de sa motion visant à renvoyer le projet de loi au Comité pour un examen plus approfondi.

-30-

Pour plus de renseignements :
Doug Johnson, bureau de Dennis Bevington, 613-992-2131